



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **21 octobre 2013**

Délibération n° 2013-4183

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Cluster Lumière - Individualisation totale d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention à la SAS PISEO pour le projet de plateforme d'innovation de la filière industrielle de l'éclairage PISEO

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 11 octobre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, MM. Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Arrue, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Frih (pouvoir à M. Rudigoz), Ait-Maten (pouvoir à M. Ariagno), Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), Benelkadi (pouvoir à M. Kabalo), Bocquet (pouvoir à Mme Levy), MM. Bolliet (pouvoir à M. Ferraro), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à M. Lebuhotel), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Martinez (pouvoir à Mme Dubos), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Thivillier (pouvoir à M. Millet).

Absents non excusés : MM. Flaconnèche, Genin, Muet, Nissanian, Rousseau, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 21 octobre 2013**Délibération n° 2013-4183**

commission principale : développement économique

objet : **Cluster Lumière - Individualisation totale d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention à la SAS PISEO pour le projet de plateforme d'innovation de la filière industrielle de l'éclairage PISEO**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Cluster Lumière, association loi 1901 qui compte près de 140 adhérents, a été créé en mai 2008 à Lyon à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, de Philips France, du Comptoir lyonnais d'électricité (SONEPAR), de l'Ecole nationale des travaux publics d'Etat (ENTPE) et de CDO (organisateur du salon Lumiville). Le Cluster Lumière est l'unique cluster en France qui se positionne sur la filière de l'éclairage. Il a pour objet de réunir et fédérer les compétences et savoir-faire locaux et régionaux dans ce domaine et de les diffuser à une échelle nationale.

La rupture technologique introduite par les LED conduit toute la chaîne de valeur de l'éclairage à procéder à des innovations substantielles, notamment en matière de pilotage de l'éclairage. Ces produits issus de l'électronique permettent de réaliser des économies d'énergie considérables.

La nécessité d'accompagner les industriels (petites et moyennes entreprises -PME- et grands groupes) de la recherche appliquée jusqu'au développement et à l'industrialisation de nouveaux produits a conduit à envisager la constitution d'une structure proposant des prestations techniques, appuyées par du matériel de pointe (caractérisation, photométrie, thermographie, essais climatiques, etc.) et une équipe dédiée (accompagnement, analyse des données, conseils et assistance technique, veille et formations, etc.).

Le projet plateforme d'innovation et de service de l'éclairage ouverte (PISEO), initié par le Cluster Lumière, a été labellisé dans le cadre du 2° appel à projets national "plateforme d'innovation" du Ministère de l'industrie.

a) - Objectifs

Les plateformes d'innovation sont des regroupements physiques d'équipements, positionnés sur des technologies ayant vocation à donner un avantage compétitif déterminant aux entreprises du territoire. Ces plateformes représentent des investissements lourds, accompagnés de services complémentaires, avec un niveau de mutualisation important pour les entreprises et les partenaires publics qui y coopèrent. Ces projets ont donc vocation à être peu nombreux sur l'agglomération et positionnés sur nos filières et secteurs prioritaires.

A travers sa vocation d'impulsion et d'accompagnement de projets d'innovation associant des PME, groupes industriels à laboratoires publics de recherche, le projet PISEO présenté par le Cluster Lumière est un des atouts essentiels de la politique de développement économique en faveur des écotechnologies que la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre depuis 2008.

PISEO a une vocation nationale. A travers cette plateforme, l'attractivité de l'agglomération lyonnaise en matière d'éclairage doit être renforcée.

b) - Le projet PISEO

PISEO vise à accompagner les industriels de la filière éclairage, notamment les PME, de la recherche appliquée au développement et à l'industrialisation de leurs nouveaux produits et système. Cette plateforme et les prestations qu'elle propose permettent de combler le vide technologique autour des solutions d'éclairage incluant des LED. Les prestations de PISEO vont ainsi permettre à l'ensemble de la filière de renforcer et d'accélérer sa capacité d'innovation et de mise sur le marché de produits.

Les partenaires initiaux du projet, industriels et académiques représentent les différents types d'acteurs évoluant dans le secteur et forment une gouvernance qui permet d'orienter les choix de la plateforme afin de mieux répondre aux attentes des industriels.

L'offre de services proposée par PISEO comprend donc 2 axes :

- prestations intellectuelles d'expertise : veille technologique et formation sur les nouvelles réglementations, conseil et suivi de dossiers vis-à-vis des normes et réglementations applicables, expertise, audit, conseil et assistance technique,

- accompagnement dans la conduite de projets collaboratifs : prestations de services de laboratoire : photométrie, électronique, optique, thermique, santé, simulation numérique.

Le plan d'investissement total nécessaire à l'exploitation de la plateforme sur la période 2013-2014 est de 2 026 001 € pour l'équipement de celle-ci. L'investissement et l'exploitation de la plateforme sont effectués par une structure ad hoc, la SAS PISEO, qui réunit EDF, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et 29 PME de la région lyonnaise et françaises.

En vue de son démarrage opérationnel au mois de février 2013, la plateforme PISEO s'est installée à Vénissieux, dans un bâtiment d'activité neuf du parc Lyon-sud que la SAS PISEO a pris en location depuis le mois d'octobre 2012. PISEO a réalisé d'importants travaux d'aménagement des locaux afin de créer des laboratoires adaptés aux prestations et tests à réaliser. Elle a également réalisé d'importants investissements afin d'équiper les locaux dans l'optique du démarrage de l'activité de la plateforme.

c) - Budget et plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Fonctionnement	personnel	1 259 640	subvention de l'Etat	1 397 000
	marketing - communica- tion	250 000	autres (emprunts, fonds propres)	920 434
	loyers	224 407		
	autres	583 387		
Total dépenses de fonctionnement		2 317 434	Total recettes de fonctionnement	2 317 434
Investissement	achat de matériel	1 251 016	subvention de l'Etat	237 818
	aménagement des locaux	658 973	subvention de la Région Rhône-Alpes	200 000
	autre (informatique, visioconférence, enseigne)	116 012	subvention de la Commu- nauté urbaine de Lyon	100 000
			autres (emprunts, fonds propres, autofinancement)	1 488 183
Total dépenses d'investissement		2 026 001	Total recettes d'investissement	2 026 001

Eu égard à l'intérêt du projet, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 100 000 € au profit de la SAS PISEO pour le soutien aux investissements réalisés dans le cadre du projet de la plateforme PISEO sur la période 2013-2014.

S'agissant d'une entreprise, cette subvention versée par la Communauté urbaine à la SAS PISEO s'inscrit dans le cadre du régime des aides à l'investissement immobilier accordées aux entreprises en vue de la réalisation de projet de recherche, de développement et d'innovation et plus précisément des articles L 1511-3 et R 1511-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Ce soutien est apporté conjointement avec l'Etat (direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services -DGCIS-) et la Région Rhône-Alpes qui interviennent à hauteur respectivement de 237 818 € et 200 000 €. L'Etat soutient par ailleurs la SAS PISEO en fonctionnement à hauteur 1 397 000 € sur la période 2011-2014 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le soutien de la Communauté urbaine de Lyon au projet de plateforme d'innovation et de service de l'éclairage ouverte (PISEO).

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international, sur l'opération n° 0P02O2888, pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 80 000 € en 2013,
- 20 000 € en 2014.

3° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 100 000 € au profit de la SAS PISEO pour le soutien financier aux investissements réalisés dans le cadre du projet de plate-forme d'innovation de la filière industrielle de l'éclairage PISEO,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la SAS PISEO définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

4° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

5° - La dépense totale de 100 000 € correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et 2014 - compte 20421 - fonction 90 - opération n° 0P02O2888.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 octobre 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.